

# **PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE**

## **DU 19 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-neuf septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Perrex (Ain) étant assemblé en session ordinaire dans la salle du conseil après convocation légale, sous la présidence de Monsieur VIGHETTI Jean-Jacques, maire assisté de Madame Isabelle Buiret, secrétaire de mairie.

Date de la convocation : le 13 septembre 2024

**Étaient présents** : Mmes et MM. AMEIL Marc - ANELARD Maryannick - BASSET Sabrina - DEGLETAGNE PICARD Béatrice - FARGEOT Julien - JEAN Denis - GEINDREAU Stève - JACOBBERGER Christophe -MAZUIR Marie-Laure - MON MATHEY Estelle - MONTANGERAND Jean-Michel – RENOUD Clément.

Le quorum étant réuni pour délibérer valablement, le conseil municipal examine les points inscrits à l'ordre du jour.

**Secrétaire de séance** : Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du code d'administration communale, à la désignation d'un secrétaire de séance parmi les membres du conseil : Marc Ameil accepte la fonction, assisté d'Estelle Mathey.

### ***Ordre du jour***

1. Approbation du compte rendu du 18 juillet 2024
2. Délibération relative à l'accroissement temporaire d'activité de la garderie
3. Délibération visant à changer le statut du bail du logement de l'école
4. Délibération visant à sélectionner un devis pour les travaux de rénovation du chauffage de l'église
5. Délibération relative à l'acceptation, à l'encaissement et à la répartition entre les associations communales d'une somme allouée sous la forme d'un don par la société Luponnas Développement
6. Délibération visant à la valider les termes du contrat organisant le contrôle des équipements sportifs et récréatifs de la commune
7. Délibération visant à valider l'acquisition d'une parcelle privée pour l'euro symbolique
8. Délibération relative à l'acquisition d'une tondeuse
9. Délibération visant à instituer une amende sanctionnant des pratiques interdites telles que le brutage de déchets verts ou le dépôt sauvage de déchets de toutes sortes
10. Délibération relative à la réparation d'une chambre froide installée actuellement dans le bâtiment de la mairie
11. Compte rendu réunions,
12. Permis de construire et déclarations préalables,
13. Questions diverses

### ***1 - Approbation du compte rendu du 18 juillet 2024***

Nombre de conseillers en exercice : 13 Nombre de présents : 13 Nombre de votants : 13

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### ***2 - D20240919001 Délibération relative à l'accroissement temporaire d'activité de la garderie***

Nombre de conseillers en exercice : 13 Nombre de présents : 13 Nombre de votants : 13

Objet : Pour des raisons d'organisation, il est décidé de prendre une personne pour accroissement temporaire d'activité pour l'entretien de la garderie.

Décision : La proposition est adoptée à l'unanimité.

### ***3 - D20240919002 Délibération visant à changer le statut du bail du logement de l'école***

Nombre de conseillers en exercice : 13 Nombre de présents : 13 Nombre de votants : 13

Objet : Il est proposé de changer la nature du bail souscrit par le locataire de l'appartement situé à l'étage de l'école : de précaire, ce bail devient un bail de trois ans.

Décision : La proposition est adoptée à l'unanimité.

### ***4- D20240919003 Délibération visant à sélectionner un devis pour les travaux de rénovation du chauffage de l'église***

Nombre de conseillers en exercice : 13 Nombre de présents : 13 Nombre de votants : 12

Objet : Parmi les deux devis soumis à l'avis du conseil municipal, il est proposé de retenir la proposition déposée par l'entreprise Jacoberger pour un montant de 14 177 euros TTC. Christophe JACOBERGER n'a pas participé à cette délibération.

Décision : La proposition est adoptée par onze voix favorables et une opposition.

### ***5 - D20240919004 Délibération relative à l'acceptation, à l'encaissement et à la répartition entre les associations communales d'une somme allouée sous la forme d'un don par la société Luponnas Développement***

Nombre de conseillers en exercice : 13 Nombre de présents : 13 Nombre de votants : 11

Objet : La commune a reçu une somme de 3 000 €, allouée sous la forme d'un don effectué par le représentant de l'entreprise Luponnas Development. La répartition de cette somme est soumise à l'approbation du conseil municipal.

Décision : Après en avoir débattu, les membres du conseil ratifient à l'unanimité la répartition suivante entre les associations communales d'une part et le CCAS d'autre part : à savoir 1 500€ pour le CCAS, et 150€ pour chacune des dix associations actives sur la commune.  
N'ont pas participé au vote ni le président de Patrimoine de Perrex ni la présidente du Club des Blés d'Or. La proposition est validée par l'unanimité des votants.

**6 - D20240919005 Délibération visant à la valider les termes du contrat organisant le contrôle des équipements sportifs et récréatifs de la commune**

Nombre de conseillers en exercice : 13 Nombre de présents : 13 Nombre de votants : 13

Objet : Il est proposé de signer un contrat de trois ans avec l'entreprise Soléus, correspondant à une dépense annuelle de 306 euros TTC pour assurer le contrôle de 8 à 13 équipements, sachant que la commune dispose de 13 équipements.

Décision : La proposition est adoptée à l'unanimité.

**7 - D20240919006 Délibération visant à valider l'acquisition d'une parcelle privée pour l'euro symbolique**

Nombre de conseillers en exercice : 13 Nombre de présents : 13 Nombre de votants : 13

Objet : Les consorts Noblet ont sollicité la commune pour que celle-ci acquière la parcelle désignée sous le n° A 602 du plan cadastral.

Décision : Le conseil municipal accepte la proposition à la seule condition d'être exonérée des frais de notaire. Les Consorts Noblet acceptent cette clause.

**8 - D20240919007 Délibération relative à l'acquisition d'une tondeuse**

Nombre de conseillers en exercice : 13 Nombre de présents : 13 Nombre de votants : 13

Objet : Il a été constaté à la fin du mois de juillet que la tondeuse Wolf à main, utilisée ordinairement par le personnel communal pour entretenir les massifs, était hors d'usage. Compte tenu de la vétusté du matériel, il est proposé de le remplacer par une nouvelle tondeuse. Cet achat entraîne une dépense d'un montant de 799 € TTC.

Décision : La proposition est adoptée à l'unanimité

**9 - D20240919008 Délibération visant à instituer une amende sanctionnant des pratiques interdites telles que le brûlage ou le dépôt sauvage de déchets de toutes sortes**

Objet : Compte tenu du non-respect des consignes régulièrement rappelées aux habitants de la commune concernant le brûlage tout comme le dépôt sauvage de déchets de toutes

sortes, il est proposé d'adopter un système de sanctions pécuniaires en vue de mettre fin à ces infractions.

Décision : Il est convenu, à la majorité des voix exprimées, de fixer une amende de 300 € pour tout brûlage illicite et une amende de 300 € pour tout dépôt sauvage.

#### **10- D20240919009 Délibération relative à la réparation d'une chambre froide installée actuellement dans la salle des fêtes**

Objet : La chambre froide installée dans les locaux de la salle des fêtes manifeste des défaillances qui exigent des réparations urgentes. Le devis déposé par l'entreprise BBFC correspond à une dépense de 6 300,41 euros TTC.

Décision : La proposition est adoptée à l'unanimité, transfert la somme de 6301 € du compte 615231 au compte 2188 programme 192 (matériels divers).

#### **11 - Compte rendu des commissions réunies depuis le dernier conseil municipal**

11-1 La communauté de communes et l'association Histoire et Patrimoine ont engagé l'actualisation du pré-inventaire du patrimoine local. Il est demandé à chaque commune de désigner deux représentants. L'association Patrimoine de Perrex est disposée, dans la mesure de ses moyens et de sa disponibilité, à contribuer à cette initiative censée aboutir dans un délai de deux ans.

11-2 La commission « Communication » prépare l'édition 2025 du bulletin municipal.

#### **12 - Permis de construire ou déclarations préalables**

Les élus prennent connaissance des permis et déclarations de travaux déposés en mairie depuis la dernière réunion :

COMMUNE DE PERREX : PC pour construction d'un hangar,  
M BAS dit NUGUES Pierre-Antoine : PC pour réhabilitation d'une ancienne habitation  
Sté EUNF (THOMASSIN) : DP pour installation de panneaux photovoltaïques  
M. POCHAT BARON Olivier : DP pour régularisation construction tonnelle pergola,  
M. VALENTE Ruggiero : DP pour réfection toiture et création d'une fenêtre de toit  
Mme HUMBERT Michelle : DP pour installation de panneaux photovoltaïques,  
M. PATAIN Jean-Marc : DP pour réfection façades  
M. CHANEL Yohan : DP pour installation de panneaux photovoltaïques et création piscine

#### **13 - Questions diverses.**

13-1 Rappel au sujet de l'amélioration des chemins vicinaux (chemin de Péroux et Chemin de la Tirette. Un devis sera demandé à une entreprise.

13-2 Il est fait part au Conseil du doute sur la sortie du premier lot du lotissement d'Idaline :

*Il leur sera spécifié que la sortie du lot 1 est déterminée sur la Route de Terre Collet et non sur la RD80E (voir permis d'aménager).*

*13-3 Rappel concernant la vente de brioches au profit de l'ADAPEI : cette opération aura lieu le samedi 19 octobre 2024.*

*13-4 Rappel concernant la manifestation Octobre Rose qui sera organisée sur la commune de Perrex pendant le mois d'octobre.*

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22 h 00.

**La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au 17 octobre 2024 à 20 heures.**

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive 'M' followed by a long horizontal stroke extending to the right.